

LOTISSEMENT ORIA
LATOUR BAS ELNE

A LA RESERVATION :

- 5 % du prix du terrain

**A LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE CHEZ
LE NOTAIRE :**

- 95 % du prix du terrain
- 3,5% frais d'actes au notaire
- 5,89 % droits de mutation à l'administration fiscale
- 500 € Architecte coordinateur
- 540 € plan individuel du lot au Géomètre
- 900 € Caution conformité de la construction et de son enduit, de la clôture sur voie avec plantations et revêtement place de parking
- 600 € Caution dégradation parties communes

A l'obtention du permis de construire

- Taxe d'Aménagement
- PAC